

Gramat, le 13 janvier 2020

Mairie de GRAMAT

46500 (LOT)



A l'attention des Chefs d'Etablissements
scolaires

N.RÉF.- CNI/01/2020/MFR/JJ

Objet : Information carte nationale d'identité

Madame, Monsieur,

Tous les ans, l'examen du Brevet des collèges, le Bac, un voyage scolaire de fin d'année en France, ou qui plus est à l'étranger, nécessite pour chaque élève d'être en possession d'une carte nationale d'identité en cours de validité.

Depuis mars 2007, le traitement des cartes nationales d'identité, a été modifié et reparti sur seulement 9 Communes du Département, regroupant pour chacune d'elle un important territoire à gérer.

Le surcroît de travail pour les mairies concernées est devenu considérable, et nécessite une organisation et une gestion des dossiers qui peuvent suivant les périodes, aller à des délais de rendez-vous de 10, 15 voire 20 jours, sans compter le traitement avoisinant parfois un mois.

Pour les examens (DNB) et d'éventuels voyages, une attestation du chef d'établissement peut faire accélérer la demande.

Aussi, afin que mes services puissent gérer en toute sérénité l'afflux de ces demandes, et éviter ainsi tout désagrément à ces élèves, il vous est demandé d'alerter les parents sur ces délais, en les incitant à faire établir pour leur enfant, une carte nationale d'identité.

Ce n'est pas une obligation, mais il n'y a pas d'âge requis pour en détenir une.

Espérant vous avoir sensibilisé et pouvoir compter sur votre appui, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire,
Michel SYLVESTRE



Michel SYLVESTRE

Copies :
Collège la Garenne
Ecole Primaire Clément Brouqui
Ensemble scolaire Ste Hélène